CAHIER DES CHARGES

TRAVAUX DE RENOVATION SALLES DE RECEPTION

VITRIFICATION DU PARQUET - PALAIS DE LA BOURSE - LILLE (59)

Une image contenant texte, capture d’écran, logiciel, Logiciel multimédia

Description générée automatiquement

[ARTICLE 1. Objet du marché 3](#_Toc144758672)

[ARTICLE 2. Nature des travaux à engager 3](#_Toc144758673)

[ARTICLE 3. Les contraintes du site 4](#_Toc144758674)

[ARTICLE 4. Délai d’exécution 4](#_Toc144758675)

[ARTICLE 5. Visite de site 4](#_Toc144758676)

Objet du marché

La Chambre de Commerce et d’Industrie Grand Lille (CCI Grand Lille), établissement de la CCI de Région Hauts de France, est propriétaire du Palais de la Bourse situé Place du Théâtre à Lille, siège de la CCI Grand Lille.

Ce bâtiment de 17 000m² dispose de plusieurs salles permettant d’organiser tout type d’évènement.

Une image contenant intérieur, sol, mur, meubles

Description générée automatiquement

Le présent marché a pour objectif de procéder aux travaux de rénovation du parquet en chêne type chevron des salles du R+1 à savoir ;

* La salle des séances,
* La salle des commissions,
* Le fumoir,
* La salle Vauban,
* Le salon Kuhlmann.

Nature des travaux à engager

Les mesures et travaux de rénovation à engager sont les suivants :

* La mise en place des supports de protection de la poussière, du mobilier, des lustres, appliques,
* La mise en place des protections au droit des parties basses des menuiseries murales afin d’éviter les chocs et les traces de ponçage,
* La signalétique, le balisage du chantier,
* La dépose et repose des portes communicantes afin de traiter correctement les parties proches des bâtis,
* La préparation des supports : ponçage du parquet avec plusieurs passes soit 3 grains à prévoir (du plus grossier au plus fin),
* Le bouchement des éventuels manques à l’existant,
* Le remplacement des lames endommagées à l’existant,
* La pose d’un fond dur,
* La pose de 3 couches de vitrificateur environnement de BLANCHON ou équivalent, qualité grand trafic y compris léger ponçage entre les couches,
* Le vitrificateur sera incolore de finition mat,
* Le dépoussiérage et nettoyage complet des espaces après travaux (lustres, appliques, plinthes,…)
* L’enlèvement de tous déchets et gravats résultant des travaux de sols.

Surfaces des salles

* Salle des séances : 160 m²
* Salle des commissions : 55 m²
* Fumoir : 70 m²
* Salle Vauban : 25 m²
* Salon Kuhlmann : 50 m²

**Soit une surface globale d’environ 360 m²**. Les dimensions sont données à titre indicatif et devront être vérifiées sur place avant la mise en chantier.

Le mobilier mobile sera retiré et déplacé par la CCI (tables, chaises…).

Les contraintes du site

Comme indiqué précédemment, le bâtiment est en activité. L’entreprise en charge des travaux devra intervenir en site occupé. Une très bonne coordination entre l’entreprise et la CCI sera à mettre en œuvre afin de veiller à la sécurité des collaborateurs et au maintien de l’activité.

L’entreprise devra veiller à ne pas constituer des désordres sur les zones non comprises dans le marché notamment lors de l’amenée et du replis du matériel.

Délai d’exécution

Les travaux devront démarrer à compter de la date prescrite dans l’OS de démarrage des travaux. Etant donné le mobilier à déplacer, ces travaux se feront obligatoirement en deux phases.

Un planning d’intervention sera à transmettre au maitre d’ouvrage avant le démarrage du chantier. La durée globale du chantier, à compter de l’OS, ne devra pas excéder 2 semaines.

Visite de site

Etant donné la nature des travaux à engager, et la remise d’une offre globale et forfaitaire, **une visite de site est recommandée** pour ce marché afin d’apprécier toutes les conditions d’exécution permettant de répondre au programme des travaux demandés.

L’entreprise ne pourra en aucun cas prétendre ne pas avoir eu connaissance des problèmes de mise en œuvre ni de revenir sur le caractère forfaitaire du marché en prétextant des complications de mise en œuvre du fait du site ou du mode opératoire des travaux.